

6^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 11 septembre 2024 à 19 h

Rencontre en format hybride

En salle

Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M ^{me} Claudya Tremblay	Présidente
M. Alain Anctil	Trésorier
M ^{me} Heidi Chalifour	Vice-présidente
M. Bertrand Day	Administrateur
M ^{me} Sophie Gosselin	Administratrice
M ^{me} Véronique Hunter	Administratrice (en ligne)

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M. Steeve Verret	Conseiller municipal

ÉTAIT ABSENTE :

Alexina Bouchard	Secrétaire
------------------	------------

Outre les personnes énumérées ci-dessus, 4 sont présentes dans la salle.

24-09-01 Ouverture de l'assemblée

Mme. Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19h00 et fait la lecture de l'ordre du jour.

24-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

24-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
24-09-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
24-09-03	Adoption des procès-verbaux du 10 avril, 8 mai et 12 juin 2024	19 h 05
24-09-04	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 08
24-09-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 12
24-09-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 27
24-09-07	Affaires en cours <ul style="list-style-type: none"> • Maisons Fleuries • Suivi aménagement cyclable • Réfection des trottoirs avenue du Lac • Circulation intersection Jacques-Bédard/Écoliers 	19 h 35
24-09-08	Affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"> • Stationnement arrêt d'autobus avenue du Lac Delage (Ouest). Problématique circulation rue Delage, demande d'analyse solution alternative au déplacement du Parc-O-bus 	19 h 40
24-09-09	Trésorerie <ul style="list-style-type: none"> • Paiement des frais de secrétariat • Autorisation des dépenses <ul style="list-style-type: none"> ○ Secrétariat ○ Maisons Fleuries 	19 h 45
24-09-10	Correspondance	19 h 50
24-09-11	Divers	20 h 00
24-09-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

24-09-03 Adoption des procès-verbaux des 10 avril, 8 mai et 12 juin 2024



Reporté

24-09-04 Affaires découlant du procès-verbal

Reporté

24-09-05 Période d'information du conseiller municipal

M. Steve Verret débute en répondant à une question reçue à propos du trottoir de la rue Delage. Il s'agit d'une intervention visant à répondre à une demande des citoyens du conseil de quartier du secteur, dans le but de renforcer la sécurité des piétons à cette intersection de la rue Delage. L'intervention comprend une modification de l'intersection avec l'ajout de panneaux d'arrêts, l'élargissement des trottoirs pour ralentir la circulation des véhicules. Les boîtes postales ont également été déplacées de la rue Delage à la rue Thibodeau afin d'éviter le ramassage de la poste à proximité immédiate du passage piéton. Avec l'installation des panneaux d'arrêts, l'ajout d'une balise de danger n'a pas été nécessaire. Toutefois, afin d'améliorer la visibilité, d'autres éléments visuels seront ajoutés prochainement tel que le panneau Arrêt et, peut-être, une plantation d'arbres.

M^{me} Claudya Tremblay questionne M. Verret sur l'aménagement des trottoirs au coin des Couventines et Delage qui, eux, à comparer avec celui devant la rue Thibodeau, ne semblent pas être des saillies de trottoirs et avoir la même largeur qu'avant les travaux. M. Verret croit que c'est dû au manque de largeur possible de la rue.

M. Verret attend toujours le plan d'aménagement pour le terrain de soccer et indique que la date de début est toujours prévue pour septembre-octobre, donc le permis devrait être octroyé d'un conseil exécutif à l'autre.

24-09-06 Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne questionne M. Verret à la suite de la consultation des conseils de quartier concernant la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 qui indique que les usagers de la route de plus de 70 ans seraient exposés à un plus grand risque d'accident de la route que les usagers d'âge moyen. Elle évoque que les statistiques menant à ce rapport ne sont pas nécessairement interprétées de la bonne façon. Elle considère que c'est de l'âgisme.

M^{me} Sayana Khuon nous remet en contexte que c'est une consultation ayant eu lieu au mois d'août, s'adressant aux administrateurs des conseils de quartier, afin de présenter la Stratégie de sécurité routière 2025-2029. Le partage de la route et la perte de capacité perceptible ont été identifiés par la ville comme deux nouveaux enjeux à traiter en priorité dans sa nouvelle stratégie de sécurité routière. M. Verret indique qu'effectivement, cela peut être perçu comme de l'âgisme,

plusieurs commentaires se sont faits à cet effet. Par contre, il ne le voit pas de façon négative, il faut faire attention à la façon de le dire.

M^{me} Khuon rappelle que les administrateurs ont jusqu'au 1^{er} octobre pour répondre au sondage concernant la nouvelle stratégie.

Une citoyenne veut faire suite à la pétition et la lettre remise à l'Hôtel de ville concernant le raccordement. Après avoir exposé la situation, elle demande à M. Verret si la ville s'est assise devant une calculatrice pour calculer les coûts en se mettant à leur place.

M. Verret rappelle qu'à la base, tous les propriétaires doivent s'assurer d'avoir une eau potable pour être en mesure de vendre éventuellement leur maison. Il aimerait, pour sa part, que la ville enlève la zone rouge et il travaille en ce sens. L'avantage d'être près de la source d'eau potable c'est la subvention de 30 000 \$ donnée aux citoyens pour ces changements. La ville veut travailler pour conserver ce programme. Il rappelle aussi que si les propriétaires veulent se raccorder au système d'aqueduc, ils doivent le faire à leur frais et que c'est comme ça partout au Québec, et ce, depuis les fusions municipales de 2002. Il énonce que pour le secteur de Lac-Saint-Charles, le problème est aussi la capacité du réseau. M. Verret dit que ce n'est pas à notre avantage de faire le raccordement avec Stoneham et Lac Delage.

M. Verret, suite à une demande d'un citoyen, explique que si les citoyens veulent avoir l'aqueduc, ils doivent présenter une pétition signée par 75 % des résidents de la rue pour que ce soit possible et que cette pétition soit déposée au conseil d'arrondissement.

M^{me} Sophie Gosselin explique qu'il est mieux d'y aller par petits secteurs que globalement pour augmenter les chances de chacun.

M. Anctil demande si le système d'égout de la ville de Québec est saturé et M. Verret indique que c'est le poste 24 et 27 qui le sont. Le système de pompage fonctionne bien mais c'est le système d'eau lors des débordements et de la fonte des neiges qui est problématique.

Mme Micheline demande si, à la suite de l'augmentation des frais de permis de conduire, il y aura des améliorations du service de transport en commun. M. Verret indique qu'il y aura plus de fréquence, plus de Flexibus ainsi que le futur Parc-o-bus sur la rue Roussin.

24-09-07 Affaires en cours

- Maisons Fleuries

M^{me} Claudya Tremblay nous rappelle que le concours est en cours et que les inscriptions peuvent se faire jusqu'au dimanche 15 septembre. Il y a toujours une place disponible pour le jury. Un



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

citoyen dans la salle se propose. Les commandites visées ont toutes été obtenues. La remise de prix sera faite différemment cette année. La délibération sera faite par le jury et ensuite les différents prix seront livrés en personne aux gagnants. Elle indique que c'est la dernière saison pour le concours vu le manque d'inscription. Le conseil compte tout de même faire des concours similaires pour d'autres saisons ultérieurement.

Le concours Maison Hantées est quant à lui remis à l'an prochain.

- Suivi aménagement cyclable

RÉSOLUTION 2024-CA-46

Considérant la résolution antérieure 2023-CA-34 concernant la proposition d'un tracé pour le prolongement de la piste cyclable du corridor des Cheminots et la volonté d'y apporter des éclaircissements,

Considérant la réponse de ville comme quoi la suggestion du tracé serait prise en compte lorsque que la ville considérerait de rallonger le corridor des cheminots avec de nouveau plans,

Considérant le souci du conseil de quartier d'améliorer les déplacements urbains et récréatifs sur son territoire,

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour appuyée par M. Alain Anctil, il est résolu de préciser que la demande est de considérer tous aménagements cyclables, que ce soit sous forme de voies cyclables, corridors cyclables, marquage au sol et tous autres aménagements pour augmenter la sécurité des usagers.

- Circulation intersection rues Jacques-Bédard/Écoliers

RÉSOLUTION 2024-CA-47

Considérant les enjeux de circulation au coin des rues Jacques-Bédard et des Écoliers,

Considérant le souci d'améliorer la fluidisation du trafic et la sécurité des piétons qui traversent cette intersection.

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu de demander une évaluation pour savoir s'il est possible d'avoir un mécanisme de fluidisation du trafic tel qu'un arrêt stop au coin des rues Jacques-Bédard et des Écoliers.

24-09-08 Affaires nouvelles

- Stationnement arrêt d'autobus avenue du Lac/Delage (Ouest). Problématique circulation rue Delage, demande d'analyse solution alternative au déplacement du Parc-o-bus.

M. Verret indique que c'est déjà pris en considération pour un autre site.

24-09-09 Trésorerie

M. Alain Anctil indique que le solde au compte est de 2835,38 \$.

RÉSOLUTION 2024-CA-48

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu d'entériner les dépenses suivantes:

Paiement des frais de secrétariat de 375 \$ à M^{me} Marie-Claude Packwood pour la rédaction des procès-verbaux des mois d'avril, mai et juin 2024, fait le 9 juillet dernier.

Remboursement des frais d'impression chez Vista Print pour les dépliants Maisons fleuries de 504,39 \$ à M^{me} Claudya Tremblay, le 23 août dernier.

Remboursement des frais d'envoi par Poste Canada des dépliants au montant de 786,43 \$ à M^{me} Claudya Tremblay, le 11 septembre.

24-09-10 Correspondance

M^{me} Sayana Khuon rappelle l'envoi d'un courriel concernant l'appel de candidatures pour un comité test pour l'image de marque des Conseils de quartier. Ce sera un comité formé de 5 ou 6 personnes qui seront invitées à se prononcer sur le renouvellement de l'image de marque des conseils de quartier.

M^{me} Sophie Gosselin indique avoir soumis sa candidature.

24-09-11 Divers

M^{me} Micheline fait un résumé de ce qui s'est passé à Lac-Saint-Charles lors des dernières semaines. La Place éphémère fut un grand succès. C'est probablement la dernière année où ils auront de l'argent pour l'opérer. M^{me} Claudya Tremblay rappelle que dans le plan d'action du Conseil de quartier, il est prévu d'aider les autres organismes du secteur. Le comité Aînés en



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

action a reçu la famille de M. Gabriel et les résidents de la résidence pour les remercier de prêter gratuitement le terrain. Les Chevaliers de Colomb tiendront bientôt leur épluchette de blé d'inde annuelle.

M. Bertrand Day nous indique que M^{me} Sylvie présente comme citoyenne dans la salle est responsable de la forêt nourricière et que c'est un endroit à visiter. M^{me} Sylvie nous informe que tous les mardi, jeudis et samedi matin de 9 h à 12 h elle est présente pour nous présenter le site.

24-09-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21h20.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Marie-Claude Packwood et révisé par M^{me} Alexina Bouchard.

Claudia Tremblay, Présidente

Alexina Bouchard, secrétaire